



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de l'Essonne

Chef-lieu de Canton

Accusé de réception en préfecture
091-219106879-20180405-D12CM29032018-
DE
Date de télétransmission : 11/04/2018
Date de réception préfecture : 11/04/2018

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 29 MARS 2018

Délibération n°12 Budget Primitif annexe 2018 – Cinéma Le Calypso	Vote : Unanimité
---	----------------------------

L'an deux mille dix-huit, le vingt neuf mars à vingt heures trente, le CONSEIL MUNICIPAL de VIRY-CHATILLON, légalement convoqué le 23 mars 2018, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie VILAIN, Maire.

Présents :

M. Jean-Marie VILAIN, M. Jérôme BERENGER, Mme Marie-Thérèse VIDAL, Mme Vanessa CAPELO, M. Laurent SAUERBACH, M. Gérard KIEFFER, Mme Arielle MERRINA, M. Clément CAILLAUD, Mme Adèle VILLECHEVROLLE, M. Michel RAYMOND, Mme Aurélie TROUBAT, M. Pascal LAHURE, Mme Christèle GIRAUD, Mme Denise BOCH, Mme Claudette REDON, Mme Chantal SARAZIN-LEVASSOR, Mme Bernadette MOULAY, M. Hervé JOUY, Mme Sylvie REGLE, Mme Dominique PETIT-ARAKELIAN, Mme Anne-Marie LEMARIE, M. Simon YOWA KANYNDA, M. Jean-Louis BRUNEAU, M. Thierry MARQUEZ, Mme Martine SCHERZI, Mme Marie-France ECKHOUDT, M. Paul DA SILVA, M. Jean REMIGNARD, M. Abdoulaye FALL, Mme Maria del Pilar HIDALGO, Mme Lydie ZENERE-LIMA.

Absent excusé : M. Jean-Yves GENESTE.

Pouvoirs :

M. Joël CLEMENT	donne pouvoir à M. Jérôme BERENGER
M. Gérard FREBAULT	donne pouvoir à Mme Vanessa CAPELO
Mme Christine BOULAY-DEILHES	donne pouvoir à Mme Aurélie TROUBAT
M. Mohamed BELACHEMI	donne pouvoir à Mme Arielle MERRINA
Mme Véronique BLANDIN	donne pouvoir à M. Jean-Marie VILAIN
M. Silamakan TOURE	donne pouvoir à M. Gérard KIEFFER
M. Etienne GILBERT	donne pouvoir à M. Pascal LAHURE

Secrétaire de séance : M. Clément CAILLAUD.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'instruction budgétaire et comptable M14,

CONSIDERANT l'obligation et la nécessité d'adopter le Budget Primitif 2018 du Cinéma « Le Calypso »,

VU l'avis favorable de la commission municipale n°4 en date du 21 mars 2018,

ENTENDU l'exposé de Madame Aurélie TROUBAT, Adjointe au Maire,

APRES en avoir délibéré et l'unanimité,

- **ADOPTE** le Budget Primitif du Cinéma « Le Calypso » de l'exercice 2018 en totalité pour les montants suivants :

	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	161 170,55 €	161 170,55 €
FONCTIONNEMENT	649 749,55 €	649 749,55 €
TOTAL	810 920,10 €	810 920,10 €

- **FIXE** le montant de la subvention d'équilibre à 238 650 €.

Ampliation de la présente délibération sera adressée à :

- Madame la Préfète de l'Essonne.
- Madame la Responsable du Centre des Finances Publiques de Viry-Chatillon.

Le Maire,
Jean-Marie VILAIN



**CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 29 MARS 2018**

Note de synthèse

N°12

OBJET : Budget Primitif annexe 2018 - Cinéma Le Calypso

Comme évoqué à l'occasion du Rapport d'Orientations Budgétaires qui s'est tenu le 31 janvier dernier lors du Conseil Municipal, le Cinéma Le Calypso va poursuivre en 2018 sa politique de programmation ouverte à une grande diversité de publics (films grand public, jeune public, art et essai) et ses animations (avant-premières, soirées thématiques, débats/rencontres, retransmission de spectacles, opéras et ballets). Parallèlement, le cinéma poursuit la réflexion et le travail sur un accueil du public modernisé, mieux adapté aux usages et en cohérence avec les pratiques des autres structures existantes plus récentes.

En 2017, le Calypso a réalisé 75 942 entrées payantes, ce qui représente une perte de 2855 entrées correspondant notamment à la fermeture pour travaux du mois de septembre 2017 (2 232 entrées en moins par rapport à 2016). Le nombre d'entrées prévisionnel s'établit à hauteur de 78 700 entrées correspondant à une année pleine puisqu'aucune fermeture n'est prévue en 2018.

Il faut noter que cette baisse relative est également induite, à la marge, par des problèmes de chauffage dans la salle 3 (salle fermée 10 jours au mois de janvier 2017). Afin de permettre la continuité du service, une société est intervenue au moment des travaux du mois de septembre 2017 ainsi que fin janvier 2018. Une veille spécifique est assurée sur cet équipement.

Le Budget prévisionnel 2018 de fonctionnement s'établit à hauteur de 649 749,55 € soit une augmentation de 4,85 % par rapport au réalisé 2017. La subvention communale proposée en 2018 sera de 238 650 € en hausse de 36,37 %.

Dépenses de fonctionnement

	Propositions BP 2018
Chapitre: 011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	338 893.45 €
Chapitre: 012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	273 100.02 €
Chapitre: 023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0.00 €
Chapitre: 042 OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	35 000.00 €
Chapitre: 65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	0.00 €
Chapitre: 66 CHARGES FINANCIERES	2 756.08 €
Chapitre: 67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	0.00 €
TOTAL	649 749.55 €

Les dépenses de personnel (chapitre 012 : 273 100.02 €) représentant 42 % du Budget total, augmentent de 25,28 % par rapport à l'exécution 2017.

Le recrutement d'un Directeur Adjoint du Cinéma apparaît nécessaire pour :

- Assurer la continuité du service de manière pérenne tant en termes de compétences que d'ouverture au public,
- Consolider les actions de médiation, notamment les dispositifs auprès des scolaires,

- Améliorer les actions du cinéma en lien avec la programmation culturelle (changement de formule sur la nuit du polar, proposition de « ciné-live »...).
- Diminuer le temps d'attente et améliorer la circulation du public lors des week-ends de forte affluence (ouverture d'un poste de caisse supplémentaire, personne dédiée à l'orientation et à la gestion des flux),

Par ailleurs, ce recrutement permettra de diminuer le nombre d'heures de vacations tout en proposant un service public de meilleure qualité.

Il est important de préciser que cette création de fonction correspond à un transfert de poste.

S'agissant des charges générales (52,15 % du Budget total), la prévision budgétaire 2018 augmente de 15,6 K€ par rapport à la réalisation 2017, en raison de frais de maintenance, de frais d'entretien et de réparations du bâtiment et des frais d'énergie.

Les charges financières (chapitre 66), représentent 0,42 % du Budget total et correspondent au remboursement des intérêts payés par le Budget de la Ville pour la quote-part d'emprunt ayant servi à financer les investissements du Cinéma Le Calypso.

Les dépenses d'investissements antérieurs engendrent par ailleurs une dotation aux amortissements à hauteur de 35 000 € pour 2018, soit une augmentation de 44,18 % par rapport à 2017. Cette dépense obligatoire correspond à un prélèvement sur la section de fonctionnement au profit de la section d'investissement.

Recettes de fonctionnement

	Propositions BP 2018
Chapitre: 002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	8 449.55 €
Chapitre: 042 OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	0.00 €
Chapitre: 70 PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	369 650.00 €
Chapitre: 73 IMPOTS ET TAXES	0.00 €
Chapitre: 74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	251 650.00 €
Chapitre: 75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	20 000.00 €
Chapitre: 77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	0.00 €
TOTAL	649 749.55 €

L'excédent de fonctionnement 2017 s'élève à + 8 449,55 €. Contrairement à 2016, il y a un besoin de financement de la section d'investissement pour 2017, puisque cette section est clôturée en négatif (-58 390,55 €), cette somme sera couverte par le résultat de clôture du fonctionnement au compte 1068 (+58 390,55 €).

S'agissant des autres recettes de fonctionnement, celles-ci sont très majoritairement constituées des participations des usagers du cinéma (369 650 €, soit 56,89 % du budget). Le Budget proposé pour 2018 est calculé sur la base d'une prévision de 78 700 entrées.

La subvention communale proposée en 2018, inscrite au chapitre 74 « dotations, subventions et participations » s'élève à 238 650 € contre 175 000 € en 2017 en raison de la hausse des frais de personnel.

Dans ce même chapitre budgétaire, est prévue la reconduction de la subvention « art et essai » versée par le Centre National Cinématographique pour un montant de 13 000 €.

Le chapitre 75 « autres produits de gestion courante » enregistrent les contributions numériques versées par les distributeurs pour un montant de 20 000 €.

Dépenses d'investissement

	Propositions BP 2018
Chapitre: 001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	66 425.87 €
Chapitre: 040 OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	0.00 €
Chapitre: 041 OPERATIONS PATRIMONIALES	0.00 €
Chapitre: 16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	39 000.00 €
Chapitre: 20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0.00 €
Chapitre: 21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	55 744.68 €
Chapitre: 27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0.00 €
TOTAL	161 170.55 €

Les dépenses du chapitre 16 (emprunts et dettes) sont constituées du remboursement du capital de dette payé par le Budget de la Ville pour la quote-part d'emprunt ayant servi à financer les investissements du Cinéma Le Calypso (9 000 €) et du remboursement des avances perçues auprès du Centre National Cinématographique (30 000 €).

Les dépenses d'équipement sont évaluées à 55 744,68 € dont 19 644,68 € de reports concernant des travaux sur le réseau électrique et du gros œuvre.

Les dépenses nouvelles à hauteur de 36 100 € correspondent à des travaux au niveau de la vidéosurveillance, du rajout d'un poste de caisse mobile, de la fourniture de deux packs de rehausseurs enfant et d'un réfrigérateur dans le hall d'accueil.

Le déficit reporté d'investissement 2017 est inscrit au compte 001 à hauteur de 66 425,87 €.

Recettes d'investissement

	Propositions BP 2018
Chapitre: 021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	0.00 €
Chapitre: 024 PRODUITS DES CESSIONS	0.00 €
Chapitre: 040 OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	35 000.00 €
Chapitre: 041 OPERATIONS PATRIMONIALES	0.00 €
Chapitre: 10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	58 390.55 €
Chapitre: 13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	67 780.00 €
Chapitre: 16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	0.00 €
Chapitre: 001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	0.00 €
TOTAL	161 170.55 €

Les recettes d'investissements reprennent les dotations aux amortissements pour 35 000 € (Chapitre 040).

Comme indiqué supra, une partie du résultat de fonctionnement de 66 840,10 € est affectée au compte 1068 pour 58 390,55 €.

Les subventions d'investissement sont constituées de reports pour 27 680 € et correspondent au solde devant être versé par le Département pour les travaux de rénovation et de modernisation du hall d'accueil en 2017. Sur 2018, le CNC versera la somme de 40 100 € de subventions pour ces travaux de rénovation.

Il est donc proposé aux membres du Conseil Municipal de se prononcer sur le projet du Budget Primitif 2018 du Budget annexe du cinéma Le Calypso.